Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 5 (1990)

Heft: 1: Gazette

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES

La Société suisse des traditions populaires (SSTP)

La Société suisse des traditions populaires a été créée en 1896 et compte aujourd'hui environ 1900 membres. Elle est organisée au niveau national, comprend cependant également 3 sections régionales (Bâle, Berne et Zurich) qui ont chacune des programmes d'activités indépendants. La SSTP s'est fixée comme objectif d'explorer scientifiquement la culture populaire, tâche qu'elle réalise grâce à ses nombreuses sections. Elle concentre ses activités sur les divers domaines de notre vie quotidienne: l'habitat, l'alimentaion, l'habillement, le travail et les loisirs, les contes, les chansons et la peinture populaires, le savoir, la pensée et les croyances traditionnels. Par les activités qu'elle organise et les publications qu'elle édite, la Société suisse des traditions populaires met l'accent sur les manifestations de la culture populaire présentes dans notre vie, analyse leurs origines historiques et examine leur signification pour notre futur. La SSTP est intéressée à toutes les formes de relations et d'échanges sans discriminations sociales, linguistiques, confessionnelles ou géographiques.

Grâce à son comité et à sa commission scientifique elle entretient des relations étroites avec les universités suisses, s'emploie à promouvoir la recherche dans ses propres services et s'applique à faire connaître ses découvertes par la publication de trois revues, par la publication de livres, par des manifestations ainsi que par une collaboration régulière avec la presse, la radio et la télévision.

La Société suisse des traditions populaires est membre de l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH) et bénéficie du soutien du Fonds national suisse.

La SSTP mène à bien son travail scientifique grâce à l'existence de divers services aux objectifs spécifiques dont voici en bref les caractéristiques:

– Le noyau réel de la SSTP est l'Institut suisse du folklore à Bâle. Grâce à son énorme bibliothèque spécialisée qui s'enrichit continuellement des nouvelles parutions scientifiques importantes suisses et étrangères, l'Institut est un centre important de recherche au niveau national et bien souvent également au niveau international. En plus de la bibliothèque, l'Institut possède des collections de photographies et de diapositives, dispose d'informations sur la médecine populaire et sur les traditions populaires dans le domaine juridique et de la documentation sur les ex-voto, les moules à biscuit et les costumes traditionnels suisses. Grâce à la présence toute proche du Musée suisse des traditions populaires et à l'existence dans le même bâtiment que le musée du séminaire pour l'étude des traditions populaires de l'Université de Bâle, des échanges scientifiques réguliers ont lieu à tous les niveaux.

– Le service de la maison rurale qui se compose de l''Etude de la maison rurale en Suisse' et du service central des archives qui lui est directement attaché représente un secteur particulièrement important des activités de la SSTP. Les études et les inventaires faits au sein de ce service servent de base à la publication des différents volumes de la série éditée par la SSTP 'Les maisons rurales de Suisse'. Les travaux de recherche ne reposent pas uniquement sur le caractère unique ou sur la valeur historique d'un bâtiment mais plutôt sur une synthèse régionale, sur une multitude d'éléments analytiques faisant partie intégrante de l'ensemble global et vaste que représentent les fermes et les groupements d'habitations rurales se trouvant dans une certaine région. Ces études tiennent compte des aspects techniques des constructions, des aspects fonctionnels des habitations ainsi que des aspects historiques et populaires. Ces recherches coûteuses effectuées sur le terrain sont prises en charge par le Fonds national suisse et par les cantons concernés. Jusqu'à présent la série 'Les maisons rurales de Suisse' existe pour 9 cantons à raison d'un ou deux volumes par canton. Lorsque 'L'Etude' a débuté après la seconde guerre mondiale les moyens financiers manquaient encore ce qui explique que les premiers volumes ont été publiés avec de grands intervalles; par contre, à l'heure actuelle un volume paraît à peu près chaque année.

– L'Atlas du folklore suisse

L'Institut des traditions populaires accorde une place particulièrement importante aux documents qui, de 1937 à 1942, ont été recueillis à 414 différents endroits situés dans les 4 régions linguistiques de Suisse par des chercheurs spécialement formés et connaissant bien les us et coutumes des différentes régions. Ces documents ainsi rassemblés ont servi de base à un travail de grande envergure réalisé par la SSTP: l''Atlas du folklore suisse' qui enregistre pour la première moitié du XXème siècle l'évolution des manifestations caractéristiques de la culture populaire comme par exemple: les outils de travail, l'habillement, la nourriture, les traditions du droit coutumier, les us et coutumes au cours de l'année et au cours de la vie, dans les jeux et les fêtes ainsi que les traditions populaires en matière de croyance et de superstition. Cet Atlas permet pour la première fois d'étudier les relations multiples entre les régions linguistiques, confessionnelles et culturelles au moyen d'une représentation cartographique homogène (292 cartes et 2417 pages de commentaires). Cet Atlas a été terminé il y a quelques mois après la publication du dernier fascicule.

– Les archives des chansons populaires

Ces archives existent depuis plus de 80 ans et ont amassé depuis leur création une quantité considérable de documents qui sont régulièrement utilisés par des personnes intéressées dans des buts pratiques, scientifiques ou afin de transmettre notre héritage populaire. Ces archives comprennent une biblilothèque complète et un grand nombre d'enregistrements de chansons sur disques et sur cassettes. Il convient de mentionner ici la documentation réunie sur les chansons populaires et les importantes recherches effectuées sur le terrain par Hanns in der Gand et Arthur Rossat en Suisse alémanique, en Suisse romande et au Tessin ainsi que les bandes sonores complètes des festivals de musique populaire qui ont eu lieu au château de Lenzbourg de 1972 à 1980. Ce service a jusqu'à présent édité 5 disques accompagnés de textes explicatifs: 1. Canti liturgici popolari nel Ticino; 2. Der Volksliedsänger und -forscher Hanns in der Gand; 3./4. Musique populaire suisse, collection Constantin Brailoiu; 5. Chante Jura.

– La cinémathèque des traditions populaires

Les activités de cette section sont étroitement liées à la publication de la série de brochures 'Vieux métiers'. La nécessité s'est faite de plus en plus pressante au début des années 60 de sauver de l'oubli certaines traditions artisanales menacées en les fixant sur la pellicule. C'est ainsi que l'on s'est servi du film comme d'un moyen visuel efficace d'information du public et qu'une série d'environ 90 films a vu le jour, certains produits, certains coproduits et d'autres achetés par la SSTP. Grâce à leurs qualités techniques et scientifiques, bon nombre de ces films sont toujours présentés et connaissent un grand succès auprès du public.

– Les revues et le programme de publications

La SSTP publie 3 revues: le 'Schweizerische Archiv für Volkskunde' à orientation scientifique ainsi que 'Schweizer Volkskunde' et 'Folklore suisse/Folclore svizzero' revues destinées respectivement à la Suisse alémanique, à la Suisse romande et au Tessin comprennant des articles de longueur moyenne, des comptes rendus de livres et des informations. En tant qu'éditeur la SSTP publie régulièrement des livres qui ont été jugés dignes d'intérêt par la commission scientifique parce que importants dans le domaine des traditions populaires.

Hans Schnyder
Président de la Société suisse
des traditions populaires, Bâle

NOUVELLES

L'inventaire des quartiers de la Ville de Berne

C'est en vertu du règlement sur les constructions de 1981 de la Ville de Berne que le Conseil communal (exécutif) a été chargé de recenser dans des inventaires 'les bâtiments, les groupes de maisons, les parties de quartier présentant un aspect historique ou architectonique intéressant'. En plus des inventaires effectués par le Canton, les communes ont la possibilité, conformément à la Loi sur les constructions du Canton de Berne, d'élaborer des inventaires dits complémentaires. Comme le stipule le droit cantonal, de tels inventaires n'ont en fait q'une valeur indicative, ils n'ont en aucun cas force obligatoire pour les propriétaires des bâtiments mais ont cependant une efficacité non négligeable dans certains cas. Dans le cas de conflits, par exemple, les inventaires permettent de prouver que l'évaluation d'un bâtiment en litige n'a pas été faite à la 'tête du client' mais a été réalisée en fonction d'un processus se basant sur une étude complète de toutes les surfaces, tenant compte de critères objectifs sans référence à un cas concret particulier.

Pour les propriétaires, les architectes et également les conservateurs des monuments historiques, les inventaires représentent des instruments de travail d'une valeur inestimable. L'étude minutieuse faite de chaque maison, la recherche approfondie des informations, les descriptions détaillées des aspects historiques et artistiques, les plans, les photographies permettent de disposer dans un minimum de temps de renseignements irréfutables qui peuvent se révéler être très importants lors de projets de construction, lors de travaux de transformation ou lors de consultations.

Les inventaires mis au point par la Ville de Berne sont à mi-chemin entre les inventaires dits abrégés et les inventaires généraux exhaustifs. Certains inventaires abrégés se limitent souvent à des données statistiques et ne permettent pas, dans des cas concrets, de disposer de la quantité d'informations nécessaires. Les inventaires exhaustifs requièrent du temps et des moyens financiers, ce dont la Ville de Berne (au moins à l'heure actuelle) ne dispose pas. En outre, les inventaires exhaustifs n'ont de sens que s'il prennent également en considération l'étude de l'intérieur des bâtiments ce qui n'est ni possible ni utile dans la mesure où il n'existe pas de loi sur la protection des monuments historiques dans le Canton de Berne et que les dispositions sur la protection des bâtiments de la Loi sur les constructions ne sont applicables qu'aux extérieurs des édifices.

NOUVELLES

Les inventaires des quartiers de la Ville de Berne sont élaborés en fonction des dispositions juridiques en vigueur dans le Canton. Les différents quartiers de la Ville sont soumis à un recensement systématique de leurs bâtiments et les inventaires sont environ publiés au rythme de un par année. Ils sont confiés à des indépendants (architectes/ planificateurs et historiens d'art) qui travaillent en équipe. Le conservateur des monuments historiques de la ville s'occupe de la direction des travaux de recherche, assure la coordination au niveau technique et veille à ce que les critères d'évaluation demeurent les mêmes pour tous les quartiers. Lors d'une première reconnaissance du quartier par l'équipe au complet, au cours de laquelle chaque maison est inspectée et discutée, une liste provisoire des bâtiments à répertorier est établie. Cette liste est ensuite rectifiée en fonction de l'étude systématique des archives et de l'analyse des éléments historiques et artistitiques. C'est au cours d'autres inspections de contrôle que les édifices sont évalués et définitivement classifiés.

Chaque inventaire comprend tout d'abord un historique du quartier qui permet souvent de résumer des sources n'ayant jamais été prises en considération et ainsi de présenter l'évolution architecturale. En ce qui concerne l'inventaire en tant que tel, l'évaluation se base sur des listes de critères définies auparavant pour la classification en fontion de la valeur réelle du bâtiment et en fonction de sa situation. Pour chaque bâtiment, une fiche d'inventaire est établie (DIN A4 dans le sens de la longueur) comprennant des données statistiques (année de construction, architecte, maître d'oeuvre, transformations ultérieures, propriétaire actuel, utilisation actuelle) et des données techniques (numéro de la parcelle, catégorie de construction, zone d'exploitation, nombre d'étages, surface habitable, utilisation de la surface habitable en pourcentage et évaluation de l'état du bâtiment). A cette fiche s'ajoutent un plan de la situation, des photographies ainsi que des reproductions des plans de construction qui facilitent l'identification de l'édifice. La partie principale de l'étude de chaque édifice est constituée par le rapport concernant l'histoire de l'art. Ce rapport rédigé dans un style accessible au profane décrit les aspects stylistiques et architecturaux les plus importants. Chaque bâtiment est classé, en fonction de la valeur réelle de l'édifice et de sa situation, dans une des catégories suivantes: gênant, sans intérêt particulier, à conserver, à protéger, à protéger absolument. Les édifices dits 'sans intérêt particulier' ne sont pas répertoriés dans l'inventaire.

La deuxième partie de l'inventaire est consacrée aux ensembles et aux groupes de bâtiments. Par ensembles, on entend des espaces délimités par des bâtiments, significatifs essentiellement par leur présence dans un contexte d'architecture urbaine et par l'interaction de divers éléments ou de groupes d'éléments qui les composent. Par groupes de bâtiments, on entend des groupes d'édifices qui, par leur ressemblance, tranchent sur le style architectural environnant. Ces ensembles et groupes de bâtiments font l'objet d'une description tenant compte des aspects historiques et artistiques et sont illustrés par des plans.

A la fin de l'inventaire, en annexe, se trouvent des plans d'ensemble, une liste des bâtiments répertoriés, une liste des architectes et une bibliographie.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les inventaires de la Ville de Berne n'ont aucune force obligatoire pour les propriétaires et de ce fait ne font pas l'objet d'une édition destinée au public. Par contre, les propriétaires des édifices répertoriés dans l'inventaire recoivent la fiche concernant le bâtiment leur appartenant pour examen et peuvent faire connaître leur avis et notifier des remarques. Sur le plan interne, au niveau administratif, une prise de position sur le contenu de l'inventaire est également requise. Une fois réglés les problèmes et les questions surgis sur la base des remarques, c'est au Conseil communal de la Ville de Berne qu'il appartient d'approuver les inventaires. Ils peuvent alors être consultés par qui le désire dans divers services administratifs. Il est d'ailleurs fort réjouissant de noter que, grâce à des initiatives privées, des inventaires sont accessibles aux habitants des quartiers répertoriés. En effet dans la plupart des quartiers ayant fait l'objet d'un inventaire, des habitants et des propriétaires se sont regroupés, ont organisé une souscription et ont ensuite fait imprimer un certain nombre d'inventaires qu'ils ont alors vendus aux personnes intéressées. Grâce à leur style facilement compréhensible, à leur forme pratique, les inventaires peuvent remplir un rôle important dans le domaine de l'information du public.

Inventaires des quartiers déjà publiés: Lorraine (1982), Bern-Bümpliz West (1983), Obere Altstadt (1985), Kirchenfeld-Brunnadern (1985), Monbijou-Mattenhof (1986), Länggasse (1988)

Bernhard Furrer
Conservateur des monuments historiques
de la Ville de Berne

Le Centre NIKE en 1989: compte rendu du Président

Le Centre NIKE fait le bilan de sa première année d'existence en tant qu'organisation de droit privé après avoir été pendant trois ans un des projets du Progamme national de recherche 16 'Méthodes de conservation des biens culturels'. Il a en effet été possible de prolonger ce projet établi

par le Fonds national suisse au-delà de la phase expérimentale ce que l'on peut à bon droit considérer comme un évènement peu commun dans le domaine de la politique culturelle.

Le Centre NIKE doit son actuelle existence à l'engagement, à l'opiniâtreté et à la conviction de certaines personnalités et de certaines institutions. La conférence de presse du Centre NIKE qui s'est tenue le 26 janvier 1989 a été pour moi, en tant que Président de la nouvelle Association de soutien au NIKE, l'occasion d'exprimer mes remerciements à tous ceux qui ont contribué à la poursuite de cette oeuvre que le directeur de l'Office fédéral de la culture a, au cours de cette même conférence de presse, qualifiée 'd'entreprise de grande valeur dans le domaine de la politique culturelle'. Dans ce premier rapport annuel, il me tient particulièrement à coeur de réitérer ces remerciements que j'adresse au Fonds national suisse, au Conseil de la fondation et aux membres du Conseil national de recherche de la division 'Programmes nationaux de recherche', à la direction du Programme national de recherche 16 'Méthodes de conservation des biens culturels', au directeur convaincu du projet NIKE de 1986 à 1988, Martin Fröhlich, au Département fédéral de l'intérieur et plus particulièrement à l'Office fédéral de la culture et à l'ex-office fédéral des forêts et de la protection du paysage et enfin aux cantons et aux communes qui soutiennent le Centre NIKE de leurs contributions annuelles renouvelables.

La Confédération est le principal soutien financier du Centre NIKE; elle s'appuie dans ce domaine sur les principes de la Constitution. Les fondateurs du Centre NIKE ont toujours eu pour objectif de convaincre les cantons et les communes de participer au financement du Centre national d'information pour la conservation des biens culturels dans un esprit de complémentarité. Je me référerai ici à l'illustration qui orne la couverture de la Gazette NIKE; la Confédération ne peut en quelque sorte que tenter de poser une tête sur la Victoire de Samothrace, aux cantons d'essayer de la faire tenir en place. Autrement dit, une institution telle que le Centre NIKE qui a été créée pour oeuvrer au niveau national ne peut exister que si elle jouit du soutien des cantons. Le meilleur moyen de vérifier si tel est le cas est de demander aux cantons une participation financière. C'est avec satisfaction et plaisir que nous avons pu, à la fin de l'année passée, compter sur l'aide financière des cantons: 25 cantons représentant toutes les régions linguistiques de Suisse ont décidé d'accorder au Centre NIKE une contribution annuelle renouvelable; à ces cantons s'ajoutent 8 villes. Cette participation des cantons est une victoire dans un système fédéraliste où la politique culturelle est un sujet sensible, cette victoire a été gagnée grâce à l'engagement de personnes convaincues travaillant à un projet convaincant.

Le Centre national d'information pour la conservation des biens culturels dispose d'un budget modeste, moins d'un demi million de francs. Grâce à une petite équipe très motivée sous la direction de Gian-Willi Vonesch, le Centre NIKE remplit son contrat et s'acquitte de tâches aux objectifs ambitieux. Mon rôle de Président est considérablement allégé grâce à un comité dynamique et efficace. Le Centre NIKE accorde une grande importance à l'information du public, plus le Centre NIKE sera connu et plus son travail sera efficace et utile. C'est donc dans ce but que le Centre NIKE publie un bulletin trimestriel 'la Gazette NIKE' distribué à environ 2000 personnalités en Suisse et à l'étranger, parmi ces personnalités on ne trouve pas seulement des spécialistes de la conservation et de la restauration mais également des hommes politiques. Dans cette époque de mutations constantes que nous vivons concrètement tous les jours, il est nécessaire que les hommes politiques prennent de plus en plus conscience de l'importance de la notion de conservation du patrimoine culturel.

Dans le domaine 'Associations et organisations spécialisées' placé sous la direction de Monica Bilfinger, licenciée ès lettres, adjointe scientifique du Centre NIKE, le Centre NIKE mène à bien des activités tout à fait remarquables. J'aimerai ici mentionner la collaboration du Centre NIKE à la planification d'un séminaire très important 'Meubles anciens, biens culturels et articles de vente' et d'un congrès 'Histoire de la restauration' à l'organisation desquels les associations et organisations spécialisées ont participé activement ce qui a permis de créer des structures un peu dans l'esprit des 'Joint Ventures'.

Anton Keller, Conseiller national
Président de l'Association de soutien au NIKE
Untersiggenthal

NOUVELLES

Mein Dorf – un livre éducatif de conception nouvelle

La Ligue bernoise pour le patrimoine vient de publier en collaboration avec l'Institut géographique de l'Université de Berne et le Centre NIKE un nouveau livre éducatif 'Mein Dorf' qui, nous l'espérons, sera bientôt présent dans toutes les salles des professeurs, dans toutes les classes et dans de nombreux bureaux des services de surveillance des travaux de construction, des services de planification et d'aménagement du territoire, etc.

Ce livre a vu le jour grâce à une étude réalisée à l'Institut géographique de l'Université de Berne pour la rédaction d'un travail de séminaire par deux aspirantes à la fonction

NOUVELLES

d'enseignantes d'école. Cette étude a été effectuée sous la direction de Hans-Rudolf Egli, président de la Ligue bernoise pour le patrimoine. L'excellente qualité de cette étude et le nombre important de documents réunis ont incité la Ligue bernoise pour le patrimoine à constituer un petit groupe de travail chargé de restructurer cette étude afin d'en faire un livre éducatif pratique, concis et abondamment illustré.

Pour la phase préparatoire de restructuration le groupe de travail a eu la chance de pouvoir s'attacher les services de Marco Badilatti (Zumikon) qui s'est chargé de la révision du texte et de la reclassification complète de la quantité impressionnante de documents à disposition. Le goupe de travail a également eu la chance de pouvoir compter sur le photographe Rolf A. Stähli de Winterthour, dont la réputation n'est plus à faire, qui a travaillé en étroite collaboration avec Marco Badilatti pour la réalisation de la majeure partie des photographies.

'Mein Dorf' comprend quatre chapitres principaux (Das Dorf - Das Haus - Das Ortsbild - Arbeitsblätter). Chaque chapitre est divisé en sections qui se composent de textes courts et précis, chaque section porte un sous-titre. Des illustrations bien adaptées permettent au lecteur attentif de tirer ses propres conclusions et de transposer, dans la plupart des cas sans problème, les exemples donnés dans son propre village ou dans son propre environnement. Les fiches de travail proposées à la fin du livre invitent les écoliers, les adolescents et les adultes à réfléchir sur le monde qui les entoure.

C'est la commune de Meikirch située au nord-ouest de la ville de Berne qui a servi de modèle à la rédaction de ce livre. Le texte et les légendes sont cependant rédigés de telle façon que ce livre éducatif peut en fait s'appliquer à tous les villages des cantons de Suisse alémanique. Le nom de Meikirch pourrait sans problème être remplacé par le nom de bien des communes de notre pays.

Cette possibilité de transposition est à mon avis fort importante car elle permet au lecteur et à l'utilisateur de ce livre éducatif de considérer et d'expérimenter son propre village sous des aspects tout à fait nouveaux. Ce livre nous apprend à regarder avec nos yeux, ce que nous ne savons dans bien des cas plus faire, et nous permet d'être attentifs aux petites choses de la vie de tous les jours, des petits riens secondaires et pour ainsi dire sans importance. La description d'un détail, de sa beauté ou de sa laideur, peut parfois suffir à faire prendre conscience au lecteur de l'importance du problème de la conservation des sites. Les écoliers et les jeunes d'aujourd'hui seront les planificateurs, les architectes, les membres des commissions de surveillance et de planification des travaux, les hommes politiques de demain qui, à tous les niveaux, prendont des décisions importantes pour tous. Les auteurs de livre espèrent que nombreux seront également les adultes qui se sentiront concernés par cette nouvelle publication car son objectif est de sensibiliser une large tranche de la population aux particularités de notre environnement et donc au thème de la conservation de nos biens culturels.

(Voir également la rubrique Publications page 26)

Vo

Projet 'Formation continue' du PNR 16

Bourses accordées à titre exceptionnel à des personnes désireuses de participer aux congrès de l'ICOM à Dresde et de l'IIC à Bruxelles

Au cours de cette année auront lieu deux importants congrès qui présentent un intérêt particulier pour la formation continue des restaurateurs:

- la 9ème Réunion Triennale du Comité de Conservation de l'ICOM (du 26 au 31 août 1990 à Dresde)

- the 13th International Congress of the International Institute for Conservation (IIC), (du 3 au 7 septembre 1990 à Bruxelles)

Le congrès de l'ICOM réunit tous les 3 ans les 22 groupes de travail du Comité de Conservation. Les personnes qui ne sont pas membres de l'ICOM ont également la possibilité de participer à ce congrès.

Bourses

A cette occasion, le PNR 16 met 15 bourses à la disposition des personnes désireuses de participer à ces deux congrès. Conformément aux dispositions du Fonds national, les bourses s'élèvent à

- Fr. 1'500 pour le congrès de l'ICOM
- Fr. 1'200 pour le congrès de l'IIC

Ces sommes devraient couvrir les frais d'inscription, les frais de voyage et une partie des frais d'entretien pendant le congrès.

Les personnes intéressées peuvent obtenir des formulaires de demande au Centre NIKE qu'elles doivent parvenir avant le 30 avril 1990, date limite, à l'adresse suivante:

Gian-Willi Vonesch, Directeur du Centre NIKE, Kaiserhaus, Marktgasse 37, 3011 Berne

(Pour plus de détails, voir la rubrique Agenda page 37)

François Schweizer
Musée d'art et d'histoire
Genève

Les maisons rurales de la campagne genevoise

9 circuits-promenades avec plans

Un nouveau guide a été édité en mai 1989 comprennant 9 circuits qui permettent de découvrir et d'apprendre à connaître l'architecture rurale du Canton de Genève. Ce guide élaboré par le service de conservation des monuments historiques du Canton de Genève (Jean-Pierre Lewerer et Pierre Baertschi) est publié par la Société de Banque Suisse. Chaque circuit est accompagné d'une carte globale claire, de plans détaillés des lieux ainsi que de photos des divers objets intéressants dont les caractéristiques sont décrites dans un court texte. Ce guide comprend en outre plusieurs chapitres de commentaires, un glossaire et une bibliographie et est à notre avis un excellent moyen d'attirer l'attention de la population sur les curiosités, sur l'originalité et sur la beauté de l'architecture rurale du canton de Genève. En bref, un exemple qui mériterait d'être suivi!

Vo

Banque de données des biens culturels suisses (BDBS)

Nouveau nom, nouvelle adresse

C'est sous un nouveau nom 'Banque de données des biens culturels suisses' (BDBS) et à une nouvelle adresse qu'a commencé le 1er mars 1990 la troisième étape du projet 'Banque de données culturelles et artistiques suisses'. La direction du projet a installé ses bureaux au siège de l'Académie suisse des sciences humaines (ASSH) et du Dictionnaire historique de la Suisse, Hirschengraben 11 à Berne. Une petite équipe de collaborateurs s'occupe de cette nouvelle étape du projet. Elle est composée de David Meili (directeur du projet), d'Anne Claudel et d'Annemarie Regez (collaboratrices scientifiques). Sur le plan administratif, le projet dépend toujours de l'ASSH.

NOUVELLES

Nouvelle adresse: Banque de données des biens culturels suisses (BDBS), Hirschengraben 11, Case postale 5857, 3001 Berne T 031/21 24 21 Fax O31/21 24 15

David Meili
Directeur du projet
Berne

Collaboration entre le PNR 16 et l'ICCROM

Le projet 'Formation continue' du PNR 16 et le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM, Rome) organisent et soutiennent pour la première fois en commun un cours qui aura lieu en août prochain à Genève. Ce cours sera donné par le Professeur Katsuhiko Masuda, chef du 'Paper & Textile Section' du 'Tokyo National Research Institute of Cultural Properties'. Les langues du cours seront le français et l'anglais. Le titre du cours est le suivant: 'Fundamental Techniques for the Restoration of Japanese Art on Paper / Techniques de base pour la restauration d'oeuvres d'art japonaises sur papier'.

(Pour plus de détails, voir Agenda page 35)

Vo

Le club parlementaire pour les questions culturelles

Fin 1989, Doris Morf, Conseillère nationale (PS, Zurich) a démissionné de son poste de parlementaire. Doris Morf a été pendant de nombreuses années Présidente du club parlementaire pour les questions culturelles qui comprend plus de 100 conseillers nationaux et conseillers des Etats de tous les cantons de Suisse. C'est d'ailleurs à l'initiative de D. Morf que ce groupe avait été constitué.

C'est le Conseiller national bernois François Loeb (PRD) qui préside dorénavant le groupe parlementaire, la vice-présidence a été confiée à la Conseillère des Etats soleuroi-

NOUVELLES

se, Rosemarie Simmen (PDC) qui vient d'être nommée Présidente du conseil de la Fondation Pro Helvetia par le Conseil fédéral.

Vo

Le prix Wakker 1990

Prix décerné à la Ville de Montreux pour ses édifices touristiques du XIXème siècle

La Ligue suisse du patrimoine national (LSPN) a accordé le prix Wakker 1990 à la Ville de Montreux. Elle reconnaît ainsi les efforts entrepris par cette ville pour conserver et entretenir les édifices bâtis au XIXème siècle pour l'accueil touristique. La LSPN est d'avis que le changement d'attitude de la population et des autorités qui se fait sentir depuis quelques années compensent certaines erreurs commises antérieurement dans le domaine de la construction urbaine. L'attribution du prix Wakker doit permettre de renforcer cette nouvelle tendance. Le prix sera remis publiquement le 23 juin 1990.

Critères pour l'attribution du Prix Wakker

1. Le bénéficiaire du prix ne peut être qu'une commune.

2. Cette commune doit pouvoir fournir la preuve d'une évolution historique et architecturale assez ancienne.

3. La commune doit démontrer qu'elle a respecté avec bienveillance les anciennes structures.

4. Les bâtiments proposés par la commune qui pose sa candidature doivent se situer dans un environnement habitable propice.

5. La protection du paysage environnant est aussi importante que la conservation et l'aménagement du site construit.

6. La commune à qui le prix est décerné doit dans la mesure du possible pouvoir servir d'exemple à de nombreuses autres communes.

7. Il ne s'agit pas uniquement de récompenser l'esthétique mais bien plus les efforts entrepris pour parvenir au résultat.

8. Le bénéficiaire du prix doit pouvoir prouver qu'il s'engage à poursuivre son oeuvre de conservation des structures architecturales en respectant l'aspect humain et le caractère esthétique.

9. Le prix ne récompense pas seulement les prestations passées, il encourage également les efforts futurs.

10. Les efforts entrepris par une commune pour sauvegarder un site doivent être soutenus par l'ensemble de la population et pas uniquement par les autorités.

11. Une plus grande valeur est attribuée aux prestations de la collectivité qu'aux efforts de personnes isolées.

12. Le dossier présenté doit concerner un projet d'aménagement local achevé et conforme à la loi.

13. Les éventuelles conséquences néfastes de l'attribution du prix (publicité, pressions excessives dans le domaine des constructions) doivent être évaluées avec soin à l'avance.

Le dossier de candidature complet doit comprendre: un bref portrait de la commune telle qu'elle se présentait par le passé et telle qu'elle se présente à l'heure actuelle, une description des mesures prises jusqu'à présent par la commune dans le domaine de la conservation des sites, un plan de zone réglementaire, le règlement sur les constructions en vigueur, les éventuels inventaires des bâtiments à protéger, des diapositives et des photographies.

Liste des communes déjà récompensées par le Prix Wakker:

1972: Stein am Rhein SH / 1973: St-Prex VD / 1974: Wiedlisbach BE / 1975: Guarda GR / 1976: Grüningen ZH / 1977: Gais AR / 1978: Dardagny GE / 1979: Ernen VS / 1980: Soleure SO / 1981: Elm GL / 1982: Avegno TI / 1983: Muttenz BL / 1984: Wil SG / 1985: Laufenburg AG / 1986: Diemtigen BE / 1987: Bischofszell TG / 1988: Porrentruy /JU / 1989: Winterthour ZH

(Communiqué)

Les 25 ans de l'ICOMOS: 9ème assemblée générale à Lausanne en octobre 1990

'Post-Convention Tours'

Dans la Gazette NIKE 1989/2 (page 14 et suiv.) parue au mois de juin dernier, nous vous avons donné un premier aperçu du programme de l'importante manifestation qui se tiendra à Lausanne en octobre prochain à l'occasion du

25ème anniversaire de l'ICOMOS. Nous aimerions dans le présent bulletin présenter à nos lecteurs le programme des excursions qui auront lieu après l'assemblée générale. Les organisateurs des excursions ont tenu compte du fait que bon nombre des participants auront déjà visité les cantons de Suisse romande et leurs principales villes au cours des excursions prévues pendant le congrès. Les 'Post-Convention Tours' prévoient 6 excursions de 2 à 4 jours qui auront essentiellement pour objectif la découverte de la Suissse alémanique, de la Suisse italienne et de la Suisse rhéto-romane. Les excursions débuteront toutes le 12 octobre à Lausanne et se termineront toutes à l'aéroport de Zurich-Kloten. Nous vous soumettons ici les titres des différentes excursions ainsi que les itinéraires.

1) La Suisse - Pays touristique (4 jours): Lausanne - Montreux - Chemin de fer Montreux-Oberland - Zweisimmen - Spiez - Lac de Thoune - Interlaken - Ballenberg - Col du Grimsel - Gletsch - Chemin de fer Furka-Oberalp - St-Moritz - Maloja - Soglio - Zuoz - Col de la Flüela - aéroport de Zurich-Kloten

2) La Suisse méridionale (3 jours): Lausanne - Brigue - Goms - Col de la Furka - Andermatt - Col du St-Gothard - Giornico - Locarno - Bellinzona - Mesocco - San Bernardino - Zillis - aéroport de Zurich-Kloten

3) La Suisse pittoresque (3 jours): Lausanne - Berne - Aarberg - Porrentruy - Laufen - Arlesheim - Laufenburg - Königsfelden - Zurzach - Rheinau - Schaffhouse - Stein am Rhein - Ile Reichenau - Constance - Gottlieben - Arenenberg - aéroport de Zurich-Kloten

4) Les villes du plateau suisse (2 jours): Lausanne - Cerlier - Ile St-Pierre - Le Landeron - La Neuveville - Bienne - Soleure - Königsfelden - Bremgarten - aéroport de Zurich-Kloten

5) Le baroque en Suisse alémanique (3 jours): Lausanne - St-Urban - Beromünster - Muri AG - Lucerne - Küssnacht - Arth - Schwyz - Einsiedeln - St-Gall - aéroport de Zurich-Kloten

6) Les Grisons (4 jours): Lausanne - Maienfeld - Haldenstein - Coire - Zillis - Mistail - Savognin - Col du Julier - Pontresina - Samedan - Col du Four - Müstair - Guarda - Ardez - Col de la Flüela - aéroport de Zurich-Kloten

Ce programme a été mis au point par Martin Fröhlich et par Gian-Willi Vonesch. La filiale de l'agence Kuoni à Lausanne est responsable pour tous les détails techniques et c'est également elle qui enregistre les réservations. Les guides qui accompagneront les participants sont des membres de la Section nationale suisse de l'ICOMOS, ils seront également assistés dans leur tâche par des guides spécialisés de l'agence Kuoni.

Vo

NOUVELLES

Réorganisation du service des monuments historiques dans les cantons de Suisse centrale

Depuis le 1er janvier 1990, Eduard Müller, licencié ès lettres, travaille comme conservateur des monuments historiques des cantons d'Uri, d'Obwald et de Nidwald, à raison de 30% pour chaque canton.

Eduard Müller travaillait déjà depuis 1987 pour ces cantons à raison de 20% pour chaque canton et était en plus collaborateur scientifique au service des monuments historiques du Canton de Schwyz. Cette réorganisation s'imposait car le domaine d'activité placé sous la responsabilité de E. Müller était devenu trop important.

Markus Bamert, licencié ès lettres, demeure le responsable du service des monuments historiques du Canton de Schwyz.

L'adresse et les numéros de téléphone valables depuis le 1er janvier 1990 sont les suivants:

Marktgasse 3, 6370 Stans, Tél. 041/63 75 15

Secrétariat de Stans: 041/63 75 17
Secrétariat de Sarnen: 041/66 92 51
Secrétariat d'Altdorf: 044/4 24 19

(Voir également la rubrique Personalia, page 24)

(Communiqué)

La fenêtre, son histoire, sa forme et sa fonction

La fenêtre est non seulement une des composantes les plus mystérieuses de notre maison, elle est également un élément très délicat de notre logement. Cela est particulièrement vrai pour les restaurateurs de fenêtres, les architectes et les conservateurs des monuments historiques qui se trouvent quotidiennement confrontés à des tâches insolubles lorsque il s'agit de concilier certaines règles qu'il convient de respecter avec les principes de la conservation de la substance, de l'unité de la forme (intérieure et extérieure) et avec la situation du marché (production de fenêtres en métal ou en matière synthétique sur des chaînes informatisées).

NOUVELLES

L'Association des Conservateurs suisses des monuments historiques (ACMH) a choisi en collaboration avec l'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPF-Zurich ce thème pour le semestre d'été afin de discuter de la théorie et de la pratique avec tous les spécialistes en la matière et de trouver les moyens de préserver l'aspect extérieur des bâtiments.

(Voir également la rubrique Agenda page 34)

Jürg Ganz
Conservateur des monuments historiques
du Canton de Thurgovie
Frauenfeld

Tirés à part et publications du PNR 16 et du Centre NIKE

Le PNR 16 ayant quitté à la fin de l'année dernière le bureau qu'il occupait à Berne, il reste quelques tirés à part et quelques publications que les personnes intéressées peuvent obtenir gratuitement (jusqu'à épuisement du stock). Il s'agit des titres suivants:

- Aus- und Weiterbildung von Konservierungsfachleuten. Eine Auswahl aus den Praktikumsberichten (1984-1988). Hrsg. von der Programmleitung des NFP 16, 143 Seiten (Bern 1989)

- Dendrochronologie und Kulturgütererhaltung. Vier Projekte des Nationalen Forschungsprogramms 16 'Methoden zur Erhaltung von Kulturgütern'. 49 Seiten. Sonderdruck aus der Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte, Band 45, 1988, Heft 4

- Günter Weirich: Wachstum von Schimmelpilzen und Bakterien auf verschiedenen Malgründen. Ein Projekt aus dem Nationalen Forschungsprogramm 16 'Methoden zur Erhaltung von Kulturgütern'. 9 Seiten. Sonderdruck aus der Zeitschrift für Kunsttechnologie und Konservierung, Wernersche Verlagsgesellschaft, 2. Jahrgang, Heft 2/1988

- Technologie und Analyse von Bindemitteln. Drei Projekte aus dem Nationalen Forschungsprogramm 16 'Methoden zur Erhaltung von Kulturgütern'. 104 Seiten. Sonderdruck aus der Zeitschrift für Kunsttechnologie und Konservierung. Wernersche Verlagsgesellschaft, 3. Jahrgang, Heft 1/1989

- Archäometrie-Verzeichnis der Schweiz / Répertoire d'archéométrie Suisse. Monica Bilfinger und François Schweizer, Hrsg. von der NIKE, Bern 1988

Pour les commandes s'adresser au Centre NIKE, Kaiserhaus, Marktgasse 37, 3011 Berne T 031 22 86 77

(RvK)

La restauration des plans et des cartes

Bref compte-rendu d'un séminaire cofinancé par le PNR 16

Le programme 'Formation continue' du PNR 16 a cofinancé un séminaire qui s'est tenu du 15 au 26 janvier dans l'atelier 'Lascaux-Restauro' à Brüttisellen sur le thème de la restauration des plans et des cartes. Ce séminaire, organisé et préparé par Martin Strebel, Hunzenschwil, a été dirigé par Thomas K. McClintock, Andover (USA), assisté par Oliver Masson, Zurich.

Dans l'atmosphère typique d'un atelier de travail, les participants ont eu l'occasion de s'entretenir essentiellement des problèmes de la restauration d'objets en papier de grand format. Ces feuilles de papier généralement dessinées et coloriées à la main, souvent au moyen d'encres corrosives ou de pigments à base de cuivre, qui ont été entoilées, roulées, pliées, déchirées et réparées, amputées et complétées, salies et décolorées, racontent des histoires fascinantes.

Même après deux semaines de travail minutieux et intensif de restauration, ces oeuvres d'art restent des pièces extrêmement fragiles auxquelles on doit accorder le plus grand soin dans les collections et dans les archives. Ce séminaire a permis entre autres de constater que, aussi minutieux et professionnel que soit le travail de restauration, on ne peut en aucun cas effacer les dommages subis par les objets; on peut, au mieux, atténuer dans une certaine mesure l'évolution du mal.

Il n'est pas nécessaire de disposer de laboratoires secrets, sophistiqués, équipés de matériel de haute technologie pour mener à bien ces travaux de restauration. Il est beaucoup plus important de pouvoir compter sur un bon mélange de patience, d'expérience et d'imagination; ce sont ces qualités qui sont décisives pour obtenir un bon résultat et il va sans dire que, pour la restauration d'objets volumineux, il faut également pouvoir compter sur un bon travail d'équipe. Nous espérons que, pour les restaurateurs d'objets en papier

qui, en Suisse travaillent souvent en solitaires, ce séminaire n'aura pas été la dernière occasion de travailler en équipe.

Pour conclure, nous tenons à remercier l'entreprise Lascaux A. K. Diethelm de Brüttisellen de la généreuse hospitalité avec laquelle elle a accueilli ces 13 'nouveaux éléments' pendant deux semaines dans son Atelier-Restauro.

Ilja Lorek
gta-Archiv, ETH Hönggerberg
8093 Zurich

Chemin de fer et conservation du patrimoine

Un symposium organisé par la Section nationale allemande de l'ICOMOS

Du ler au 4 avril 1990, la Section nationale allemande de l'ICOMOS organise à Francfort un symposium international sur le thème 'Chemin de fer et conservation du patrimoine'. Cette manifestaion a été préparée avec le soutien des Chemins de fer allemands (Deutsche Bundesbahn - DB), du service de la conservation du patrimoine de la ville de Francfort-sur-le-Main, du Centre pour la promotion de l'histoire de l'industrie et de la technique (association enregistrée) et du Musée allemand de Bochum.
Ce symposium sera essentiellement consacré aux débuts du chemin de fer. Des conservateurs venus de Grande-Bretagne, d'Autriche, de Suisse, de la RDA et de la RFA prendront tour à tour la parole. Au cours du dernier jour du symposium les participants seront invités à un trajet à bord du train à grande vitesse ICE/V des Chemins de fer allemands.

Les inscriptions au symposium sont à expédier à: Volker Rödel, Referat für Denkmalpflege, Magistrat der Stadt Franfurt a. M., Technisches Rathaus, Braubachstrasse 15, D-6000 Frankfurt a. M.

(Communiqué)

NOUVELLES

'Biens culturels techniques', une nouvelle section spécialisée de la Communauté de travail des restaurateurs

Une nouvelle section 'Biens culturels techniques' vient d'être créée au sein de la Communauté de travail des restaurateurs (AdR, Arbeitsgemainschaft der Restauratoren) dont le secrétariat général se trouve à Fribourg-en-Brisgau. Les fondateurs de cette nouvelle section expliquent la nécessité de cette création dans un exposé élaboré en comun intitulé 'Gedanken zur Restaurierung Technischer Kulturgüter'; cet exposé peut être obtenu sur demande auprès du responsable de la section. Les collaborateurs de la section 'Biens culturels techniques' souhaitent coopérer avec toutes les personnes et toutes les organisations intéressées par le sujet. Ils attendent avec impatience de nouvelles idées et se réjouissent de tous nouveaux contacts.

Adresse: Fachgruppe 'Technisches Kulturgut' der AdR, Kornelius Götz, Fachgruppensprecher, Landesmuseum für Technik und Arbeit in Mannheim, Museumstrasse 1, D-6800 Mannheim

(Communiqué)

26 cantons au soutien du Centre NIKE!

A la veille de l'impression de ce bulletin, le Canton de Vaud nous a confirmé son soutien, en nous assurant des subventions renouvelables annuellement. L'ensemble des cantons suisses contribue aujourd'hui au financement du Centre NIKE.

A notre grande satisfaction, nous bénéficions donc de l'esprit fédéraliste et de l'engagement confédéral de tous les cantons. Qu'ils en soient remerciés! Avec la Confédération, la Principauté de Liechtenstein, huit villes représentant les quatre coins du pays, ainsi que de nombreux donateurs privés, les cantons suisses sont devenus un de nos principaux alliés, sans l'aide duquel nous ne pourrions mener à bien nos projets.

Anton Keller, Président de l'Assoc. de soutien au NIKE
Gian-Willi Vonesch, Directeur du Centre NIKE